

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 15 (1991)

Artikel: Comment on germanise le Jura : l'exemple des avant-toits
Autor: Babey, Marcellin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT ON GERMANISE LE JURA : L'EXEMPLE DES AVANT-TOITS

Nos vieilles demeures sont continuellement adaptées aux rapides changements de notre mode de vie. Nous transformons d'anciennes écuries en logements, nous isolons les combles, nous créons des « salles d'eau ». Nos pères ont fait de même avant nous, d'une manière pas toujours heureuse : souvent sommes-

nous tentés de re-transformer ce qui l'avait déjà été, de réhabiliter ce qu'un pauvre paysan d'autrefois peu éclairé avait cru bon de faire. Chose étonnante, nous faisons souvent de grands et coûteux efforts, non pas pour des raisons de pure fonctionnalité, mais pour rendre conforme notre logis ou notre propriété

à l'idée qu'on se fait sur le moment de la beauté architecturale.

Dans tous les heurs et malheurs de nos maisons, il est des transformations qui revêtent un caractère grave : celles qui sont irréversibles. C'est pourquoi l'ASPRUJ se bat avec un tel acharnement contre les démolitions de bâtiments



Beau volume ancien à Corgémont. (Photo Odile Aubry.)

Sur cette villa aux Breuleux, on a respecté la pente traditionnelle des toits, mais le volume cubique coiffé d'un toit débordant donne un caractère quelconque à ce bâtiment.
(Photo Odile Aubry.)



Transformation malheureuse à Souboz. Cette maison post-gothique (voy. les fenêtres hautes), déjà agrandie au XIX^e siècle, a par la suite été affublée d'un toit débordant, avec deux chevrons volants. L'avant-toit de plus d'un mètre a nécessité d'importants bras de force.
(Photo Odile Aubry.)



Ancienne maison rurale rénovée à Mirebel (Jura, France). Lors de la réfection complète de cette toiture (précédemment en « laves »), le couvreur a respecté l'absence d'avant-toit, ce qui donne beaucoup d'éclairage aux fenêtres haut placées. (Photo Marcellin Babey.)



Pignon traditionnel aux Cufattes. XVII^e siècle. (Photo Odile Aubry.)



anciens. Il s'agit là de choses qui sont perdues à jamais.

Face aux nombreuses démolitions, par abandon ou par destruction brutale, il peut paraître bien futile de se chamailler pour des questions cosmétiques telles que nature et couleur des crépis, entourages de fenêtres, ouvertures en toiture, couleur de tuiles. Il semble en effet à première vue assez simple de remédier aux erreurs qui pourraient être faites dans ces domaines, dans la mesure où l'on peut redéfaire et remettre dans l'état antérieur.

Certes; toutefois, certaines transformations courantes de nos maisons ont acquis dans le Jura (canton, bernois et neuchâtelois) une importance telle qu'elles en arrivent à imprimer leur marque à l'ensemble du paysage et à faire oublier la vérité ancienne de notre architecture.

Nous consacrons ces quelques lignes à l'examen d'un seul élément architectural de nos maisons, qu'elles soient grandes ou petites, anciennes ou modernes: l'avant-toit en pignon. Nous espérons inciter le lecteur à lever le nez lors de sa prochaine promenade, histoire de vérifier si nous disons vrai.

Vous constaterez avec moi que dans toute la région définie plus haut, de nombreuses maisons ont des toits qui débordent largement des murs, non seulement des murs gouttereaux, mais également — c'est là l'élément qui nous préoccupe — des murs-pignons, c'est-à-dire ceux qui montent jusqu'au faite du toit.



Surhaussée d'un demi-étage boisé et pourvu d'un grand avant-toit alpin à trois chevrons volants, ce bâtiment de La Chaux-d'Abel fait tout ce qu'il peut (voyez l'avent qui couvre la porte d'entrée!) pour faire figure de maison bernoise. L'observation des détails permet d'imaginer la disposition primitive. (Photo Odile Aubry.)

A y regarder de plus près, nous notons que les avant-toits sont présents dans les bâtiments modernes, spécialement ceux de style alpin, et aussi dans les vieilles maisons rurales jurassiennes dont la toiture a été refaite assez récemment. Notre hypothèse sera aisément vérifiée par l'examen de vieilles photographies et en interrogeant les artisans: l'avant-toit en pignon est une création du XX^e siècle dans notre région.

Dès le Moyen Age (1516 à Saignelégier) on construit, dans certains cas, des avant-toits à fonction précise. Mais ils sont toujours sur les côtés, créés par simple prolongation des chevrons. Les murs pignons sont couverts à ras la muraille, au plus laisse-t-on dépasser une tuile (ou un bardeau). Il en résulte un volume net, clair, sobre, qui de loin déjà donne un certain caractère à nos maisons. L'analyse des charpentes anciennes parvient aux



Rénovation respectueuse du volume ancien à Villeret. On n'a pas cherché non plus à donner aux douze fenêtres de cette façade un format identique ni un alignement. (Photo Odile Aubry.)

mêmes conclusions : jamais nos demeures n'ont été coiffées par des chapeaux à larges bords.

Or de nos jours vous pourrez voir de nombreux et respectables avant-toits en pignon, comprenant un, voire deux ou trois chevrons « volants », ces chevrons qu'on peut voir par en dessous. Voilà un trait qui change complètement l'aspect d'une maison, même à grande distance. Pour faire cette modification, il est nécessaire de rallonger ou de changer les pannes, grosses pièces de charpente, et de disposer de davantage de lattes, tuiles,

etc., la surface du toit étant agrandie. Il en résulte pour le propriétaire un coût supplémentaire. On peut donc s'interroger sur les raisons d'une telle pratique de transformation. Abris des façades contre les intempéries, créer un étroit espace de circulation abrité autour de la maison. Voilà deux raisons qu'on vous donnera volontiers. A notre avis, cet « embellissement » coûteux ne sert à rien. La protection des façades par des avant-toits n'est qu'illusoire, sauf s'ils sont énormes et descendent suffisamment près du sol, mais alors ils obscurcissent

complètement l'intérieur de la maison. La grande majorité de toutes les régions de l'Europe ignore complètement les avant-toits en pignon qui sont de 0 cm : ainsi la Bavière et une grande partie de l'Allemagne du Sud, la Suisse orientale, l'Alsace, le canton de Bâle, la Haute-Saône et toute la Franche-Comté, l'Ain, la Bourgogne, la région de Genève. Dans tout ce grand arc de cercle parcouru autour de notre Jura, jusqu'aux « lotissements » les plus récents, vous verrez des pignons francs se détacher sur le ciel, conférant par ce seul trait une harmonie architecturale à l'ensemble des constructions.

Pour protéger les murs des intempéries, nos anciens avaient plus d'un tour dans leur sac. Ils orientaient leur édifice en construction de telle manière que seule une des quatre façades soit mouillée par la pluie du sud-ouest. Cette façade, comportant un minimum d'ouvertures, pouvait recevoir une protection complémentaire sous forme d'un lambris de planches, d'un revêtement de tavillons ou de tuiles, plus récemment d'amiante-ciment. On la réalisait même parfois en pierre de taille, quasiment insensible au battement des pluies. Les autres façades demeurant presque entièrement à sec, on parvenait à conserver des enduits à la chaux pourtant perméables pendant plusieurs siècles. Souvent c'est la transformation de fenêtres ou d'autres modi-

*Ancienne maison rurale rénovée aux Vache-
ries des Genevez. Toutes les anciennes
ouvertures ont été supprimées et remplacées
par de grandes fenêtres barlongues identi-
ques. Création d'un balcon et bien sûr d'un
avant-toit. Il a été nécessaire, à cause de la
neige, de renforcer l'extrémité des pannes par
des bras de force. L'ensemble de cette rénova-
tion confère au bâtiment l'allure d'une villa
des années soixante. (Photo Odile Aubry.)*



*Belle demeure franc-montagnarde à
La Theurre (Saignelégier), défigurée par un
«sombbrero» inadéquat.
(Photo Odile Aubry.)*



La pierre et le bois se disputent le terrain sur cette façade de Monible, bien mise en valeur par l'avant-toit réduit. (Photo Odile Aubry.)



Même les grosses maisons des XVIII^e et XIX^e siècles n'étaient munies d'aucun avant-toit. En voici un exemple à Perrefitte. (Photo Odile Aubry.)





Maison Knutti à Moos (Därstetten), Simmental, canton de Berne. Cette superbe construction de 1756 montre l'importance extrême des avant-toits dans l'architecture bernoise. On n'a pas ici de balcon en pignon, mais latéralement de part et d'autre. Les pans du toit débordent même encore largement de ces balcons. On n'a ici que deux chevrons volants, mais fort espacés pour ne pas nuire à la décoration peinte sous le lambris de l'avant-toit. (Photo Hans Keusen, Ostermundigen.)



Rue du village à Wintersingen. Pignons francs. Le pignon du premier plan, ainsi que celui du Meierhof (photo précédente), ont pourtant conservé leurs enduits d'époque jusqu'au faîte du toit. Ces enduits à la chaux reblanchis périodiquement, sont vieux de trois siècles. (Mikrofilmstelle des Kantons Basel-Landschaft.)

fications ultérieures qui ont détérioré l'enduit d'origine, plutôt que le mauvais temps !

Comment expliquer dès lors cette mode locale des avants-toits circonscrite à notre région ? A notre avis, il faut laisser tomber les théories sur le climat et dire ce qui malheureusement doit être dit : cette mode vient du canton de Berne, véritable patrie des avants-toits. Pratiquement tout l'ancien canton de Berne est rempli de maisons paysannes anciennes construites en bois et abritées sous d'énormes toitures, qui débordent de façon parfois spectaculaire des parois. Cet aspect avait déjà frappé les ethnologues du siècle passé, qui ont pondu de gros livres sur l'origine que pouvait bien avoir cette façon de construire des « maisons-toits » plutôt que des « maisons-parois ». Notre propos n'est pas de reprendre ce sujet, mais bien de montrer que cette façon de construire a suivi l'émigration humaine vers le nord-ouest. L'agrandissement des avant-toits va de pair, dans nos montagnes, avec une transformation très commune et encore plus radicale de nos maisons jurassiennes : le retournement complet de la toiture¹.

L'on sait d'ailleurs que l'émigration des fromagers et agriculteurs préalpins (bernois et fribourgeois) vers le Jura dès le XVII^e siècle n'est pas resté sans incidence sur l'architecture : Daniel Glauser jette un gros pavé dans la mare puisqu'il nous raconte en détail dans son livre²

comment, selon lui, les fromagers gruyériens ont quasiment transporté le modèle de leurs chalets d'alpage fribourgeois dans le canton de Vaud.

On s'est beaucoup battu, dans le Jura, autour de la question des langues. Les écoles allemandes, les toponymes etc., ont fait l'objet d'un véritable combat politique. Pendant ce temps-là, sans que personne n'y prenne garde, nos maisons latines se sont peu à peu recouvertes de casquettes alémaniques. Le Sud du Jura est d'ailleurs encore plus touché par la

mode des avants-toits que le Nord et le pays de Neuchâtel.

On ne fait pas grand dégât à une maison en peignant des emblèmes, même fort grands, sur ses façades. Par contre, en prolongeant sa toiture, on ne parviendra qu'à lui donner un caractère bâtarde : jamais on ne fera d'une maison jurassienne une de ces somptueuses demeures simmenthaloises que j'admire à l'école de recrues.

Nos maisons jurassiennes n'ont donc pas besoin de grands chapeaux. Certaines ont bravé, avec leur petit couvre-chef,



Résidence secondaire à Essertfallon (Clos-du-Doubs). Ce « chalet suisse » avec balcon sur toute la façade n'a pas moins de trois chevrons volants sur son avant-toit. (Photo Marcellin Babey.)



Résidences d'un lotissement neuf à Doubs (Franche-Comté). La tradition architecturale a été servie de près ici, malgré le gabarit beaucoup plus petit de ces villas à un ou plusieurs logements. (Photo Marcellin Babey.)

quatre et cinq siècles d'intempéries. Heureusement, il est plus facile de raccourcir une poutre que de la rallonger. Avec un échafaud et une tronçonneuse, on fait du bon travail pour rendre au logis jurassien son vrai caractère. Courage!

Marcellin Babey

¹ Voir « Vieilles pierres d'Erguël et des Franches-Montagnes », *Hôta* spécial, p. 29.

² D. Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, t. I, Le Jura et ses contreforts, Bâle, Soc. Suisse des Traditions Populaires, 1989.

